

RENTREE 2022 CLASSES 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} - INFORMATIONS

1- Dossier de rentrée (Rappel – à télécharger sur le site internet)

- ✓ Liste des fournitures scolaires
- ✓ Règlement financier
- ✓ Grille de facturation à nous renvoyer complétée par mail (gestion@assomption-mediterranee.net) ou par courrier (702 route des mines – 83310 COGOLIN) **avant le 16 août 2023**
- ✓ Informations sur l'assurance scolaire

Seront données à la rentrée : le contrat de scolarisation et les chartes informatique & éducative.

L'inscription au transport scolaire (ou le renouvellement) doit se faire sur le site

<https://zou.maregionsud.fr/acheter-un-pass-zou-etudes/>

(Suivre l'actualité de la Communauté de communes du Golfe de St Tropez sur leur page Facebook pour connaître les modalités de prise en charge)

2- La rentrée des classes est fixée au **lundi 4 septembre 2023** :

- ✓ *Unité de Ste Maxime :*
 - Les 5^{èmes}, 4^{èmes} et 3^{èmes} de 9h30 à 12h (pas de cours l'après-midi)
- ✓ *Unité de Cogolin:*
 - Les 5^{èmes}, 4^{èmes} et 3^{èmes} de 14h à 16h30 (pas de cours le matin)

Les élèves viennent à cette demi-journée avec uniquement leur cartable, de quoi écrire (trousse, cahier de brouillon et quelques feuilles). Rappel, les élèves récupéreront tous leurs manuels scolaires. L'agenda sera fourni par l'établissement aux élèves 5^{ème}.

Attention, le transport scolaire fonctionnera seulement le matin et le soir, vous devez donc vous organiser pour récupérer votre enfant à 12 h à Ste Maxime ou le déposer à 14h à Cogolin.

Début de la cantine : mardi 5 septembre 2023

Début de l'étude du soir : mardi 5 septembre 2023 de **16h50 à 17h40**

Les photos seront prises le jeudi 7 septembre à Cogolin et le lundi 11 septembre à Ste Maxime.

3- Tee-shirt et sweat pour la pratique du sport

Un tee-shirt "Assomption" est offert à chaque élève, pour rappel, il devra obligatoirement le mettre pour les cours d'EPS.

Vous indiquerez, sur la grille de facturation, la taille souhaitée (tee-shirt & sweat). Une commande supplémentaire est possible.

4- Prêt des manuels scolaires

Un chèque de caution de 100 €, à l'ordre de « Assomption Méditerranée », est demandé à chaque élève **le jour de la rentrée** en échange des manuels scolaires qui lui sont remis. Merci de préparer et donner ce chèque à votre enfant (noter le nom et prénom de votre enfant au dos du chèque).

Ce chèque n'est pas encaissé et est restitué à la fin de l'année scolaire, au retour de tous les livres, à condition que leur état ne nécessite pas leur remplacement.

Ce chèque est aussi une garantie pour tout le matériel, les installations mis à disposition des élèves durant l'année scolaire.

5- Cahiers d'activités

Des cahiers d'activités français et Histoire-Géographie (5^{ème} et 4^{ème}) ainsi que français (3^{ème}) seront commandés par l'établissement pour des raisons d'organisation, ils seront donc intégrés à votre facture annuelle.

6- Réunions parents

La réunion pour tous les parents des classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} de Ste Maxime se déroulera le mardi 5 septembre à 18h00 sur l'unité de Ste Maxime.

La réunion pour tous les parents des classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} de Cogolin se déroulera le jeudi 7 septembre à 18h00 sur l'unité de Cogolin.

7- Ecole Directe

Nous communiquons principalement par le biais d'Ecole Directe.

Les codes de l'année précédente restent inchangés.

Pour les nouvelles familles, **des codes différents (parents/élèves)** seront attribués la semaine de la rentrée.

8- PAP/PAI

Pour les enfants bénéficiant d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) ou d'un Projet d'Accueil Personnalisé (PAI), il est demandé aux familles de prendre rendez-vous avec M. SEGUY en contactant le secrétariat avant fin septembre.

Cette demande doit être renouvelée tous les ans.

Pour information, l'établissement ferme le jeudi 13 juillet et rouvrira à Cogolin le mercredi 16 août aux horaires suivants : de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

Le Collège Assomption Méditerranée